



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse

Case postale 251 CH-3000 Berne 7

CRAN02@BLUEWIN.CH - WWW.CRAN.CH/ - CCP 30-514517-5

LE CRAN A 10 ANS : 2002-2012

COMMUNIQUE DE PRESSE - 8 JUIN 2012

APPELS À DES POGROMS ANTI-NOIRS EN ISRAËL :

Le Likoud, parti au pouvoir, revisite la martyrologie juive face aux migrants Noirs



En Israël, des foules chauffées à blanc par le Likoud appellent à la déportation des migrants africains

Parti politique au pouvoir en Israël, le Likoud, ne s'embarrasse pas de scrupules face au respect de la dignité, voire des droits des migrants Noirs. Majoritairement venus d'Erythrée et du Sud-Soudan, ces migrants sont environ 60 000, concentrés dans le Sud de Tel-Aviv et fort stigmatisés.

Certes, c'est l'Etat d'Israël qui a encouragé l'immigration africaine en accordant le même droit au retour (reconnu à tout Juif dans le monde) à plus de 100 000 Juifs Noirs d'Ethiopie. Entre 1980 et 1990, un pont aérien gigantesque les emmènera en Israël. En 1996, l'un d'eux, Addisu Messele, est élu député à la Knesset. Depuis 2009, c'est Shlomo Molla, du parti Kadima, qui représente les Noirs à la Knesset.

En dépit de ces évolutions, la présence de populations Noires a réveillé les vieux démons racistes. En 1996, le scandale des dons de sang faits par les Éthiopiens mais détruits discrètement et systématiquement par les services de santé, par présomption de SIDA envers eux, mettra dans la rue des milliers de Noirs en colère. En 2005, rebelote ! Des maires refusent l'implantation de Juifs Noirs dans leurs communes afin de ne pas dépasser un « seuil de tolérance » et par crainte d'une baisse du niveau scolaire et d'une hausse de la délinquance (*Haaretz*, 9.4.2005). Par ailleurs, depuis la vague de requérants d'asile africains, en 2006-2007, Israël refuse d'accorder le statut de réfugié aux Africains et leur dénie tout droit de travailler.

Dans le courant du mois de mai, une affaire de viol imputé à un migrant a mis le feu aux poudres. Les violentes manifestations qui ont suivi à Tel Aviv et dans d'autres villes (Eilat, Bnei Brak, Sderot, Ashdod, Ashkelon) n'ont pas montré que des foules en furie et des slogans haineux. Chasse à l'homme, lynchages, commerces tenus par des Noirs incendiés... Beaucoup de Noirs, y compris des Israéliens Noirs (environ 400 000), ont cru vivre leur Nuit de cristal. Des hommes politiques en vue, en particulier ceux du Likoud, étaient avec les manifestants, rivalisant d'outrances verbales tout autant haineuses. Les propos tenus par ces responsables politiques poussaient en des mots à peine voilés à de véritables pogroms anti-Noirs :

- Benjamin Netanyahu (Premier ministre, chef du Likoud) : « *Le phénomène de l'infiltration illégale à partir de l'Afrique est extrêmement grave et menace les fondements de la société israélienne, la sécurité nationale et l'identité nationale* » (*Jeune Afrique*, 25.5.2012)
- Eli Yishai (ministre de l'Intérieur) : « *Les migrants africains qui ne quittent pas volontairement le territoire israélien seront jetés en prison avant d'être expulsés* » (*Jerusalem Post*, 20.5.2012)
- Danny Danon (président du Likoud mondial, député et président de la commission Immigration-Intégration-Diasporas à la Knesset), négocie la déportation vers l'Australie des migrants africains qu'il considère comme « *une menace claire à l'identité juive de l'Etat* » (*Jerusalem Post*, 30.6.2011)
- Miri Regev (députée Likoud) les considère comme un « cancer dans notre corps » (*Le Temps*, 25.5.2012)

Dans la nuit du 3 au 4 juin, un immeuble du centre de Jérusalem a été incendié, « un acte criminel visant les migrants africains qui dormaient à cet endroit » (*Radio France Internationale/RFI*, 4.6.2012). Le jour même, une directive du ministre de l'Intérieur était entrée en vigueur, prévoyant jusqu'à trois ans d'emprisonnement pour « immigration clandestine ». Des actes conséquents ont déjà commencé à être posés : construction d'un mur clôture de sécurité de plus de 200 km à sa frontière sud (avec l'Egypte), par où passeraient les « infiltrés » africains ; création d'un vaste camp de concentration en mesure de contenir 12.000 migrants, selon l'ONG israélienne Physicians for Human Rights (*RFI*, 25.5.2012). D'autres ONG antiracistes ont organisé des contre-manifestations face aux dernières flambées xénophobes et racistes ...

Au vu de ce qui précède,

Le CRAN condamne avec vigueur la campagne xénophobe et raciste menée actuellement en Israël par des hauts responsables politiques. Cette campagne a une très forte charge symbolique et une résonance qui ne peuvent laisser indifférent un mouvement comme le CRAN, dont la lutte pour la dignité des Noirs s'inscrit dans la perspective historique tracée par la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, en 2001.

Le CRAN reste très préoccupé par les incitations à des pogroms anti-Noirs dont font état ces responsables politiques et confrontant deux peuples proches par leur martyrologie respective. Dans cette perspective, la promotion d'une politique migratoire, même la plus restrictive, ne devrait s'accompagner d'appels à un tel déni de sa propre Mémoire face à l'autre, par éthique de responsabilité. A cet égard le CRAN constate l'absence totale de responsabilité politique lorsque, par leurs propos stigmatisant des migrants repérés au faciès, ils blessent et mettent également en danger la composante Noire de la population israélienne.

Le CRAN fait enfin l'amer constat de l'absence de condamnation des autorités israéliens incitant à la haine contre des Africains de la part aussi bien des gouvernements africains, de l'Union Africaine, encore moins des gouvernements occidentaux dont la défense des droits de l'Homme reste à géométrie très variable.

Le CRAN se félicite néanmoins et salue l'action des mouvements antiracistes israéliens qui continuent d'organiser des contre-manifestations et d'autres actions en faveur des migrants africains ostracisés.

Fait à Berne, le 8 juin 2012

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les Porte-paroles :

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52)

Mutombo Kanyana, Secrétaire général (079 754 54 85)

Communiqué envoyé à :

- | | |
|--|--|
| - Présidence de la Confédération helvétique | - Groupe de travail des Experts indépendants de l'ONU sur les Afro-descendants, Genève |
| - Présidences du Parlement suisse | - Commission fédérale contre le racisme (CFR), Genève |
| - Ambassade d'Israël en Suisse et mission diplomatique auprès de l'ONU à Genève | - European Council on Racism & Intolerance (ECRI), Strasbourg |
| - Ambassadeurs des pays africains en Suisse | - Presse nationale et internationale représentée en Suisse |
| - Haut Commissariat et Conseil de l'ONU pour les Droits de l'homme, Genève | - Chefs des partis politiques suisses |
| - Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), Genève | - ONG de défense de la dignité et des droits humains |
| | - Associations africaines |